

## **AVIS PUBLIC**

### **Demande de dérogation mineure**

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné, par le soussigné, que le Conseil municipal de la municipalité de Kamouraska statuera lors de la séance ordinaire qui se tiendra le **lundi 5 mai 2025, à 20h**, à la salle communautaire située au 67, avenue Morel, Kamouraska, sur la demande de dérogation mineure suivante :

#### **Nature et effet:**

- Une demande de dérogation mineure est requise afin de permettre le morcellement d'un nouveau terrain en baissant la largeur du lot sur la rue à 6,17 mètres au lieu de 15 mètres qui est la largeur minimale prescrite pour un lot desservi par le *Règlement de lotissement 1991-03*.

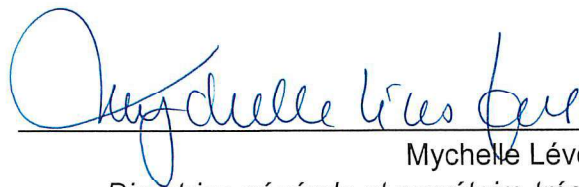
#### **Identification du site concerné :**

- Propriété connue comme étant le lot 5 830 596, situé au 0, route de Kamouraska.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande lors de la consultation publique qui se tiendra avant la séance ordinaire du conseil municipal, le même jour à **19h30**.

**DONNÉ À KAMOURASKA**

**CE 16<sup>ÈME</sup> JOUR D'AVRIL 2025**



Mychelle Lévesque

*Directrice générale et secrétaire-trésorière*

## Certificat de publication

Jr. Mychelle Kusfu, est et a été avoir affiché pubais public  
le 16 avril 2025 aux deux endroits déterminés par  
le conseil.

En foi de quoi, je signe pubais public le :  
16 avril 2025

Mychelle Kusfu, Dir. gen. r  
gouv. Qué.